

Extrait du registre des délibérations

Séance du 26 Mai 2020

L'an 2020 et le 26 Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de CREVISY Anne-Françoise Maire

Présents : Mme CREVISY Anne-Françoise, Conseiller, Mmes : CHANNAUX Liliane, COLLIN Corinne, GAUDRY Corine, MM : BAUDHOIN Olivier, BRUNOT Hervé, CARRIER Sébastien, DUPUY Jean-François, HABEMONT Claude, SCHERTENLEIB David, TOUSSAINT Emmanuel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 22/05/2020

Date d'affichage : 22/05/2020

A été nommée secrétaire : Mme GAUDRY Corine

Objet des délibérations

SOMMAIRE

- 2020-06 - ELECTION DU MAIRE
- 2020-07 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS
- 2020-08 - ELECTION DES DELEGUES DU SIGF DE VAL DE MEUSE
- 2020-09 - ELECTION DES DELEGUES DU SMIPEP SUD HAUTE-MARNE
- 2020-10 - ELECTION DU DELEGUE DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE DU SDED 52
- 2020-11 - COMMISSIONS COMMUNALES

Réf : 2020-06 - ELECTION DU MAIRE

Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L2122-8 du CGCT) Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré sept conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau :

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Messieurs CARRIER Sébastien et TOUSSAINT Emmanuel

Déroulement de chaque tour de scrutin.

Majorité absolue : 6

Ont obtenus :

Monsieur BRUNOT Hervé	neuf voix	9
Monsieur DUPUY Jean-François	une voix	1

Proclamation de l'élection du premier adjoint

Monsieur BRUNOT Hervé a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenus :

Monsieur DUPUY Jean-François	dix voix	10
------------------------------	----------	----

Proclamation de l'élection du deuxième adjoint

Monsieur DUPUY Jean-François a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

Réf : 2020-08 - ELECTION DES DELEGUES DU SIGF DE VAL DE MEUSE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, nomme délégués :

- TOUSSAINT Emmanuel
- DUPUY Jean-François

garants :

- DUPUY Jean-Pierre
- TOUSSAINT Pierre

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2020-09 - ELECTION DES DELEGUES DU SMIPEP SUD HAUTE-MARNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, nomme délégués :

Titulaire : M. DUPUY Jean-François

Suppléant : M. BRUNOT Hervé

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2020-10 - ELECTION DU DELEGUE DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE DU SDED 52

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément ses articles L5212-8 et L5711-1 ;

Vu l'article 21.1 des statuts du SDED 52 ;

Après en avoir délibéré à voix pour, voix contre, abstentions

- Désigne en qualité de délégué communal : M. BRUNOT Hervé, 1er adjoint
- Prend acte que celui-ci représentera la commune au sein de la commission locale à laquelle elle appartient, collège électoral chargé de l'élection des délégués au comité syndical du SDED 52 pour le bloc de compétences « énergie ».

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2020-11 - COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal décide de nommer les personnes suivantes dans les commissions communales :

Commission bâtiments communaux et voirie :

- Responsable : M. BRUNOT Hervé
- M. SCHERTENLEIB David
- M. DUPUY Jean-François
- M. CARRIER Sébastien
- M. TOUSSAINT Emmanuel
- M. BAUDHOIN Olivier
- M. HABEMONT Claude

Commission espaces verts

- Responsable : M. HABEMONT Claude
- M. SCHERTENLEIB David
- M. DUPUY Jean-François
- M. CARRIER Sébastien
- M. TOUSSAINT Emmanuel
- M. BAUDHOIN Olivier
- M. BRUNOT Hervé

Commission cimetière

- Responsable : M. BRUNOT Hervé
- M. BAUDHOIN Olivier
- M. HABEMONT Claude
- Mme GAUDRY Corine

Commission finances :

- Responsable : M. SCHERTENLEIB David
- M. BRUNOT Hervé
- Mme CHANNAUX Liliane

Commission fleurissement et embellissement :

- Responsable : Mme CHANNAUX Liliane
- Mme COLLIN Corinne
- Mme GAUDRY Corine

Commission salle des fêtes

- Responsable : Mme COLLIN Corinne
- Mme CHANNAUX Liliane
- Mme GAUDRY Corine

Commission fêtes et cérémonies :

- Responsable : Mme GAUDRY Corine
- Mme CHANNAUX Liliane
- Mme COLLIN Corinne

Commission eau et assainissement :

- Responsable : M. BRUNOT Hervé
- M. DUPUY Jean-François
- M. CARRIER Sébastien
- M. TOUSSAINT Emmanuel

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Lecture de la charte de l'élu local à l'issue des élections
- Sapins du stade de foot à surveiller et couper les malades si nécessaires
- Dématérialisation des convocations au conseil municipal
- Commission de solidarité :
Responsable : Mme COLLIN Corine
Mme CHANNAUX Liliane
Mme GAUDRY Corine
M. BAUDHOIN Olivier
Mme THIEBAUT Florence
Mme TOUSSAINT Julie
M. LEMAY Michel
Mme DUMONT Magali
- Commission communications
Responsable : Mme GAUDRY Corine
Mme TOUSSAINT Julie
- Commission internet :
Responsable : M. BAUDHOIN Olivier
Mme GAUDRY Corine
M. TOUSSAINT Emmanuel
Mme TOUSSAINT Julie

En mairie, le 28/05/2020
Le Maire
Anne-Françoise CREVISY